Contrat d'engagement ponctuel avec
M Bernard SIMIAN,
Pain d'épices
Apiculteur à Ludon

Livraison le 17 décembre 2015

Le consommacteur et le producteur s'engagent à respecter la charte de l'AMAP.

Nom du Consommacteur: .....

Adresse: .....

Téléphone: domicile……..... portable…….....

Adresse électronique: .....

Monsieur Simian , apiculteur-récoltant, propose pour cette fin d'année du pain d'épices qu'il réalise bien sûr avec son miel….

«**Le miel est le seul produit sucrant naturel** » profitons-en !!

Produit	Prix HT	TVA	Prix TTC	Quantité	Montant
Pain d'épices	6.16 €	0.34 €	6.50 €		
			TOTAL		

En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. **Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement, figurant dans le document d'adhésion**.
Le règlement est effectué en un chèque libellé à l'ordre de monsieur Bernard Simian
Numéro du chèque : Banque :

Date et signature du Consommacteur Signature du Producteur

MERCI D'APPORTER VOTRE CONTRAT IMPRIMÉ

---------- (partie remise au consommacteur) ----------

-------- *AMAPlanète : Contrat ponctuel pain d'épices* **Reçu**

Mme DOUZAMY / Mme CORRAL (rayer les mentions inutiles), coordinatrice de l'AMAPlanète, atteste avoir reçu de M ……, pour confirmation de son engagement d'achat de pain d'épices.

Et en règlement du contrat, un chèque de ……€

Date et signature de la coordinatrice

RAPPEL : Livraison de 18 h 45 à 19 h 45 à Fongravey (préau ALSH), le jeudi 17 décembre 2015

Vos coordinatrices/ Sabine Douzamy sabine.douzamy@laposte.net

Joelle Corral joelle.corral@free.fr 06 82 50 12 29